



## SOMMAIRE

# Pour une **gestion collaborative** de nos **eaux communes**

Rapport annuel 2015-2016 présenté aux ministres par le Comité  
bilatéral de gestion de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest

# SOMMAIRE

## Le 18 mars 2015, les gouvernements de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest (TNO) ont conclu une entente historique sur les eaux transfrontalières qui encadrera la gestion durable de leurs ressources hydriques communes du bassin du Mackenzie, pour le bien des générations actuelles et futures.

La conclusion de cette entente a été suivie de la création d'un Comité bilatéral de gestion (CBG), auquel incombe son administration. Le CBG est actuellement composé de représentants des gouvernements de l'Alberta et des TNO, ainsi que d'un représentant des Premières Nations des TNO.

Pour une gestion collaborative de nos eaux communes est le premier rapport annuel que le CBG présente aux ministres responsables de l'Alberta et des TNO. Ce rapport traite des mesures que prennent les deux administrations pour gérer leurs eaux transfrontalières de manière à protéger l'intégrité écologique de l'écosystème aquatique. Il s'intéresse aux activités et aux réalisations auxquelles a donné lieu l'application de l'entente bilatérale de gestion des eaux Alberta-TNO pour la période d'avril 2015 à mars 2016.

Certaines de ces réalisations ont débouché sur l'établissement de mécanismes décisionnels, dont un mécanisme de notification en cas d'urgence. D'autres concernaient la recherche et l'apprentissage. En voici les points saillants :

- Le rapport de 2016 intitulé *Hay River Basin State of the Aquatic Knowledge* (État des connaissances aquatiques du bassin de la rivière au Foin), qui a servi à l'établissement du plan d'apprentissage concernant la rivière au Foin.
- Le rapport de 2016 intitulé *Preliminary State of Groundwater Knowledge in the Transboundary Regions of the Mackenzie River Basin, NWT* (Rapport préliminaire sur l'état des connaissances sur les eaux souterraines transfrontalières du bassin du Mackenzie), qui a servi à l'établissement de plans d'apprentissage et a contribué à la classification des eaux souterraines transfrontalières.
- Les rapports de 2016 intitulés *State of the Knowledge of the Slave River and Slave River Delta* (État des connaissances sur le delta et la rivière des Esclaves) et *Vulnerability Assessment of the Slave River and Delta* (Évaluation de la vulnérabilité du delta et de la rivière des Esclaves), qui ont contribué à définir des indicateurs biologiques relatifs à la rivière des Esclaves.
- Un examen des travaux de recherche publiés sur le savoir traditionnel entourant les sous-bassins de la rivière des Esclaves et de la rivière au Foin (dans le cadre du projet de recherche *Tracking Change*), qui a contribué à l'élaboration de plans d'apprentissage.
- Une réunion technique à laquelle ont pris part des experts et des représentants gouvernementaux du bassin du Mackenzie pour faire avancer les discussions sur les méthodes à privilégier relativement à la définition de déclencheurs et d'objectifs pour la qualité de l'eau à des sites spécifiques.



## Pour une gestion collaborative de nos eaux communes traite des mesures que prennent les gouvernements de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest pour gérer leurs eaux transfrontalières de manière à protéger l'intégrité écologique de l'écosystème aquatique.

- La mise à jour sur le modèle hydraulique du bassin du Mackenzie d'après des données récentes de surveillance hydrométrique, pour mieux comprendre l'influence du climat sur les débits et les niveaux d'eau et l'incidence de la consommation d'eau à l'échelle du bassin (en cours).
- La mise en œuvre du plan régional de l'Alberta pour le cours inférieur de la rivière Athabasca, qui contribue au plan d'apprentissage concernant la rivière des Esclaves ainsi qu'à la classification des eaux transfrontalières.

L'évaluation des données hydrométriques de 2015 pour la rivière au Foin et la rivière des Esclaves a révélé qu'aucun déclencheur n'avait été atteint et que les débits annuels se situaient dans les limites de la variabilité naturelle. Cependant, de nouvelles valeurs minimums de niveaux hydrométriques ont été enregistrées sur la rivière au Foin non loin de la frontière Alberta-TNO certains jours de mai, de juin, de juillet et d'août, tandis que de nouveaux débits minimums ont été enregistrés certains jours de juillet, d'août et de septembre sur la rivière des Esclaves.

L'évaluation des données de 2015 sur la qualité de l'eau pour la rivière au Foin et la rivière des Esclaves a révélé que la majorité des paramètres de qualité de l'eau avaient des valeurs inférieures aux déclencheurs provisoires et respectaient les limites historiques de variabilité naturelle. Seuls trois paramètres sortaient des limites historiques (un pour la rivière des Esclaves et deux pour la rivière au Foin), sans doute à cause des faibles débits automnaux des deux rivières. Une attention particulière sera portée à ces paramètres et à tout paramètre suivant une tendance au cours de la prochaine année, car ceux-ci pourraient être indicateurs de changements dans la qualité de l'eau attribuables aux changements climatiques ou à des utilisations des terres en amont.

En plus de rendre compte du travail accompli et de présenter les membres du CBG, le présent rapport aborde certaines initiatives à venir, présente des données pertinentes issues d'activités de surveillance, et explique comment le CBG tient compte de questions comme celle des changements climatiques et comment il intégrera les connaissances traditionnelles et locales à ses travaux.

Ce rapport traite de notions spécialisées et contient des informations techniques complexes. Les auteurs ont cependant pris soin de le rédiger en langage clair autant que possible, de même que de définir et d'expliquer certains termes.

Afin de donner suite aux engagements pris dans l'entente, le CBG a rédigé un projet de plan de travail pour les trois à cinq prochaines années. Parmi les activités prévues, mentionnons :

- Identifier et combler les lacunes dans les connaissances pour faire progresser l'établissement des plans d'apprentissages concernant les bassins de la rivière au Foin et de la rivière aux Esclaves.
- Surveiller le niveau des eaux de surface en repérant les déclencheurs, en rédigeant des rapports à ce sujet, et en perfectionnant les méthodes de calcul, au besoin.
- Établir des mesures de suivi pour la rivière au Foin et la rivière aux Esclaves. Il pourrait s'agir de mesurer la consommation d'eau, de limiter les quantités d'eau utilisées, ou de surveiller le débit des rivières, notamment lors de périodes de faible débit.
- Surveiller la qualité des eaux de surface en examinant et en évaluant les données relatives à la qualité de l'eau de la rivière au Foin et de la rivière aux Esclaves et rédiger des rapports à ce sujet. Examiner les considérations méthodologiques en lien avec les déclencheurs provisoires sur la qualité des eaux et analyser les données sur la présence de mercure dans la rivière aux Esclaves et la rivière au Foin afin d'établir des déclencheurs provisoires liés au mercure.
- Uniformiser les méthodes d'élaboration d'objectifs sur la qualité des eaux.
- Améliorer la précision des indicateurs biologiques et rédiger un plan de surveillance, d'évaluation, et d'établissement de rapports biologiques pour la rivière au Foin et la rivière aux Esclaves.
- Procéder à une étude exploratoire pour tenir compte de l'influence du changement climatique dans la définition et la surveillance des objectifs transfrontaliers.

- Recueillir de l'information sur les façons dont les aquifères sont recensés et définir des pratiques exemplaires pour déterminer la direction de l'écoulement des eaux souterraines et les surveiller.
- Définir et instaurer des méthodes pour synthétiser et intégrer le savoir traditionnel et local, les données de la science occidentale et des sciences sociales, ainsi que d'autres connaissances pertinentes en fonction de l'élaboration et de l'évaluation d'objectifs sur les eaux transfrontalières.

Dans la poursuite de sa collaboration de bonne foi, le CBG prend toutes les mesures raisonnables pour non seulement garantir l'atteinte des engagements pris dans le cadre de l'entente, mais aussi pour honorer la volonté qui entourait la signature de l'entente.

En général, l'Alberta et les TNO ont accompli beaucoup au cours de cette première année, notamment en instaurant un climat de collaboration. Alors que la deuxième année (2016-2017) s'achève et que l'analyse de données va bon train, le deuxième rapport annuel est en cours de rédaction.



Pour plus d'information, veuillez voir le rapport annuel complet de 2015-2016.

**Remerciements :**

*Un grand merci au ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada pour son exploitation continue et à long terme des importants postes hydrométriques et de surveillance de la qualité de l'eau sur la rivière aux Esclaves et la rivière au Foin, et partout dans le bassin du fleuve Mackenzie.*